

**Arrêté temporaire n°26-AT-0103
Portant réglementation de la circulation**

RUE DES TILLEULS (D64)

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 413-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 28/07/2026 émise par SAS Pelletier TP demeurant 51 rue de la Vendée 79140 CIRIERES représentée par Sébastien PELLETIER aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages d'eaux pluviales rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 25/08/2026 au 25/09/2026 RUE DES TILLEULS (D64),

ARRÊTE

Article 1

À compter du 25/08/2026 et jusqu'au 25/09/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent RUE DES TILLEULS (D64) :

- La circulation est alternée par B15+C18 ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, SAS Pelletier TP.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 18 août 2026

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- SAS Pelletier TP
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- SOVETOURS
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SYCLEA 85
- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure
- ARD Pouzauges
- Car du Bocage
- Transport scolaire Pouzauges

ANNEXES:

demande d'arrêté de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01
adapté par CG79

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : **SAS PELLETIER TP** Prénom :
Dénomination : Représenté par : **PELLETIER Sébastien**
Adresse Numéro : **51** Extension : Nom de la voie : **RUE DE LA VENDEE**
Code postal **79140** Localité : **CIRIERES** Pays :
Téléphone **0549805381** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **contact@pelletier-tp.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **Mairie de Sèvremont** Prénom :
Adresse Numéro : **4** Extension : Nom de la voie : **Rue de la Rochejacquelein - La Flocellière**
Code postal **85700** Localité : **SEVREMONT** Pays :
Téléphone **02 51 57 22 19** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **contact@sevremont.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Route départementale concernée : Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +
Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue des Tilleuls**
Code postal **85700** Localité : **SEVREMONT**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

Aménagement (modification réseau EP, dépose et repose bordures, enrobé)

Date prévue de début des travaux : **25/08/2026**

Durée des travaux (en jours calendaires) : **30**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **30** Date de début de réglementation : **25/08/2026**

Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☒
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐

Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Par panneaux B15/C18 ☐ Manuellement ☐

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue mètres

Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s) 1

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
véhicules légers ☐	véhicules légers ☐	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☐	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☐	Une entreprise spécialisée ☐
Nom :	Prénom :
Dénomination :	Représenté par :
Adresse Numéro :	Extension : Nom de la voie :
Code postal	Localité : Pays :
Téléphone	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :	

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies	Fait à CIRIERES	Le 28/07/2026
<i>Visa et cachet du responsable de la demande</i>		
Nom : ROUSSELOT	Prénom : Ludovic	Qualité : Conducteur travaux

